Code produit : 75041U

EMFIPARQUET PRO ECO

DESCRIPTION

EMFIPARQUET PRO ECO est une colle monocomposant à base de polymères silylés réticulant avec l'humidité de l'air ou des supports. Ne contient ni isocyanates ni silicones.
Ses classements EC1Plus R selon l'EMICODE et A+ selon le décret français n° 2011-321 garantissent une très faible émission de COV (composés organiques volatils).
C'est une colle souple conforme à la norme NF EN 14293.
EMFIPARQUET PRO ECO bénéficie d'un rapport d'évaluation d'aptitude du FCBA pour le collage de parquet selon la norme B 54-008 collé selon la norme NF P 63-202 (DTU 51.2) : n° FCBA.IBC.342.371-ChD/SM-N°2013.492.1039-2 (chêne massif jusqu'à 14x130 mm)

DOMAINES D'APPLICATION

EMFIPARQUET PRO ECO a été spécialement conçue pour le collage en plein de tous types de parquets massifs jusqu'à 130 mm de large ou de parquets contrecollés.
Elle présente une bonne adhérence sans primaire sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que bois, CTBH, CTBX, chape en béton ou en anhydrite, peinture adhérente, carrelage, terre cuite...
Son application est aisée et elle n'est pas agressive pour les vernis.
EMFIPARQUET PRO ECO reste souple après polymérisation ; elle améliore donc le confort acoustique des parquets. Du fait de sa bonne résistance à l'humidité et à la chaleur, cette colle est parfaitement adaptée pour la pose de parquets dans des environnements difficiles tels que les sols chauffants.
Pour les sols chauffants, le collage en pleine surface est obligatoire. EMFIPARQUET PRO ECO est appropriée en ce cas pour les parquets massifs jusqu'à 130 mm de large et 14 mm d'épaisseur ainsi que pour tout parquet contrecollé.
EMFIPARQUET PRO ECO est apte à être mise en oeuvre avec les systèmes de climatisation réversible (plancher chauffant et refroidissant) sous réserve de la garantie du fabricant de parquet.

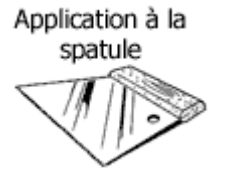

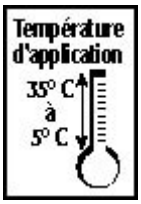

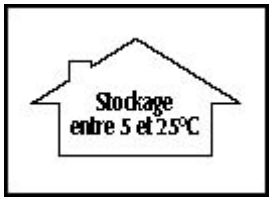

CONSEIL

Consulter également la fiche de données de sécurité

DONNEES TECHNIQUES

Aspect	Pâte thixotrope
Couleur	Beige soleil
Viscosité	Brookfield RVT / mobile n°7 / 50 t/min: env. 50 000 mPa.s
Densité à 20°C	1,71 ± 0,05
Température d'application	5 à 35 °C
Temps de formation de peau à 23 °C et 50 % HR	40 à 80 min*

Vitesse de réticulation à 23 °C et 50 % HR	> 2,5 mm/24 h
Dureté Shore A (méthode interne IT-20 issue de la norme ISO 868 - 3 secondes)	Env. 38
Résistance à la température	- 40 à + 60 °C
Résistance aux acides et bases diluées	Moyenne
Données spécifiques	Temps ouvert limite à 23 °C et 50 % HR : 40 min* Résistance au cisaillement (DIN 281) : env. 10 daN/cm² Résistance à l'eau : bonne

* ce temps diminue quand la température et l'humidité relative augmentent. Il est donc impératif de s'assurer que le temps ouvert n'est pas excessif. Sinon il pourrait en résulter des collages défectueux.

MODE D'EMPLOI

Pour la préparation des supports et la mise en oeuvre, se référer au DTU 51.2 (norme NFP 63-202)
Préparation des supports :
Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse ou de poussière.
Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou des infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.
Ne pas travailler au-dessous de 15 °C ni à une humidité relative supérieure à 65 % HR.
Si nécessaire, chauffer et ventiler la pièce.
Le défaut de planéité toléré est de 5 mm au maximum sous la règle de 2 m.
L'humidité des parquets doit être comprise entre 7 et 11 %.
L'humidité relative du support doit être au maximum de 3 % pour une chape en béton et de 0,5 % pour une chape en anhydrite.
Sur chape anhydrite, un ponçage mécanisé est obligatoire (se renseigner auprès du chapiste et du fabricant de parquet pour la validation du procédé).
Sur sols chauffants, le chauffage aura dû fonctionner 2 à 3 semaines et être arrêté 48 h avant la pose. Ensuite, il faudra attendre un minimum de 7 jours avant de le remettre en marche progressivement.
Sur supports difficiles (nous contacter) appliquer au rouleau le primaire d'adhérence époxy EMFIPRIM ÉPOXY avant la pose directe du parquet ou avant la réalisation d'un ragréage de sol P3.
Le parquet doit se trouver au moment de la pose avec un taux d'humidité proche de celui qu'il aura ultérieurement. Il est préférable de l'entreposer 48 heures dans la pièce avant le début du collage.
Mise en oeuvre :
Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée.
Poser le parquet sur le lit de colle encore humide, exercer un marouflage suffisant pour assurer un contact parfait.
Au besoin charger les bords avec des sacs de sable jusqu'à la prise première (4 à 6 h).
Respecter un jeu de dilatation de 10 à 20 mm tout autour de la pièce.
À 20 °C, l'ouverture à la marche est de 24 heures (trafic léger possible à partir de 12 heures).
Attendre au moins 48 heures (pour une température de 20 à 23 °C et une humidité relative de 50 %) avant le ponçage du parquet.
Sous-couches en liège ou fibrées :
La pose d'une sous-couche se fait avec EMFIPARQUET PRO ECO.
Pour accélérer la polymérisation de la colle, il convient d'humidifier le film de colle au moyen d'un pulvérisateur à eau (env. 20 g/m²).
Attendre le durcissement de la colle avant de poser le parquet comme indiqué ci-dessus.
Nettoyage :
Nettoyer les outils avec la solution EMFINET 683 ou avec une lingette EMFICLEAN AL avant polymérisation de la colle. Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

CONSOMMATION

800 à 1200 g/m² avec une spatule crantée pour parquet B3, B11 ou TKB 16 (1 000 g/m² au minimum pour garantir une conformité avec les exigences de la norme NF B 54-008 pour des parquets jusqu'à 14 mm d'épaisseur et 130 mm de large)

STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballage d’origine entre 5 et 25 °C

CONDITIONNEMENT

Seaux contenant 3 saches de 7 kg en aluminium revêtu intérieurement de polyéthylène :

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Classé non dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l’évolution technologique et de la recherche entre la date d’émission de ce document et la date d’acquisition du produit ne pourra nous être opposée.
L’utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l’emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l’hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.
Notre garantie s’exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.
Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l’est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d’un prospect ou d’un client.

3 rue Ettore Bugatti - 67500 Haguenau
Tél : 03 88 90 60 00 - Fax : 03 88 73 48 38
Internet : http://www.emfi.com - Mél. : emfi@emfi.com
Rédacteur : AC